

# ACTION URGENTE

## LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS ATTAQUÉS

**Des policiers ont projeté du gaz lacrymogène dans les locaux du Comité des familles de détenus et disparus du Honduras (COFADEH). Ces faits ont eu lieu, dans un contexte de tension croissante et d'inquiétudes pour le respect des droits humains, après la dispersion d'une manifestation célébrant le retour du président destitué, Manuel Zelaya, le 21 septembre.**

Mardi 22 septembre, une quinzaine de policiers se sont garés devant l'entrée des locaux du COFADEH, une organisation de défense des droits humains, et ont tenté, semble-t-il, de pénétrer dans le bâtiment. Sans avertissement préalable, ils ont alors lancé des grenades lacrymogènes en direction des locaux. À ce moment-là, le personnel était au complet, et une centaine de personnes, dont des femmes accompagnées d'enfants, se trouvaient également sur place. Ces visiteurs étaient venus présenter leur témoignage au sujet de violences commises par la police lors de la dispersion d'une manifestation qui venait de se dérouler devant l'ambassade du Brésil dans la capitale hondurienne, Tegucigalpa.

Amnesty International est profondément inquiète à la suite des informations faisant état de nombreuses arrestations et d'un recours excessif à la force par la police contre des manifestants au Honduras, notamment sous la forme de coups donnés en guise de punition. L'organisation a été informée que plusieurs dizaines de manifestants avaient été placés dans des lieux de détention non autorisés dans toute la capitale le 22 septembre. La plupart ont été libérés depuis lors, mais Amnesty International craint toujours que des méthodes de détention illégales n'aient été utilisées. Elle est également très préoccupée par le harcèlement et les actes d'intimidation visant les défenseurs des droits humains, et cette dernière attaque contre le COFADEH met en évidence une grave détérioration de la situation des droits humains dans le pays.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- demandez que Roberto Micheletti et les autorités *de facto* fassent cesser immédiatement toutes les attaques visant des défenseurs des droits humains ;
- exhortez les autorités *de facto* à ne plus avoir recours à une force excessive contre les manifestants et à respecter la liberté d'expression et d'association.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 NOVEMBRE À :**

#### Chef du gouvernement *de facto* :

Sr Roberto Micheletti  
Casa Presidencial  
Boulevard Juan Pablo Segundo  
Palacio José Cecilio del Valle  
Tegucigalpa  
Honduras

**Fax : 504 239 3298**

**Formule d'appel : *Señor Micheletti, /***

**Monsieur Micheletti,**

(N. B. : il n'est pas possible de confirmer que ce numéro de fax est toujours celui du bureau situé dans le palais présidentiel – veuillez envoyer des lettres et des fax pour être sûr que votre message arrive).

#### **Copies à :**

Bertha Oliva  
Comité de Familiares de Detenidos  
Desaparecidos en Honduras (COFADEH)  
Barrio La Plazuela, Avenida Cervantes,  
Casa No. 1301, Apartado Postal 1243  
Tegucigalpa, Honduras

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS ATTAQUÉS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le COFADEH est une organisation hondurienne renommée de défense des droits humains qui joue un rôle de premier plan dans la lutte pour que les victimes de disparition forcée et de torture, ainsi que leurs proches, obtiennent justice et réparation.

Les préoccupations en matière de droits humains au Honduras se sont accrues après que le président démocratiquement élu, José Manuel Zelaya Rosales, eut été déposé, le 28 juin, et expulsé du pays par un groupe de responsables politiques soutenus par l'armée et emmenés par Roberto Micheletti, alors président du Congrès national. Le pays est en proie à des troubles de grande ampleur depuis le coup d'État, et de nombreux affrontements ont opposé l'armée et la police à des citoyens qui manifestaient. Deux personnes au moins sont mortes après avoir été atteintes par des balles tirées lors des manifestations.

Amnesty International a mené une mission de recherche au Honduras du 28 juillet au 2 août 2009. Les délégués qui se sont rendus sur place ont recueilli de nombreux témoignages directs faisant état d'atteintes aux droits humains commises contre des manifestants. Ils se sont entretenus avec un grand nombre des 75 personnes détenues au poste n° 3 de la police métropolitaine de Tegucigalpa après que la police, soutenue par l'armée, eut dispersé une manifestation pacifique le 30 juillet. Leur rapport présente de nombreux cas de mauvais traitements, notamment de coups de matraque, infligés par des policiers et des militaires aux manifestants.

Pendant cette mission, Amnesty International a pu confirmer que la détention et les mauvais traitements de manifestants non violents sont employés comme une forme de sanction contre les personnes ouvertement opposées au gouvernement *de facto*, car d'autres manifestants qui soutiennent ce régime n'ont pas subi les mêmes atteintes aux droits humains. Certains éléments contenus dans son rapport montrent que, au cours des nombreuses arrestations de manifestants par la police et l'armée, des femmes et des jeunes filles ont été victimes de violence liée au genre. Au moins deux personnes sont mortes après avoir été touchées par des tirs effectués, semble-t-il, par des membres de la police ou de l'armée pendant les manifestations.

La situation des droits humains dans le reste du pays serait tout aussi préoccupante qu'à Tegucigalpa, voire plus. La police et l'armée ont installé des postes de contrôle sur les routes principales et freinent, ou même refusent, l'entrée des organisations de défense des droits humains dans les zones où des violations sont signalées.

Amnesty International craint fortement que le recours à une force excessive, à des mauvais traitements et à des arrestations massives comme moyen de réprimer la contestation ne fasse qu'attiser encore les tensions et n'entraîne de graves atteintes aux droits humains. La force ne doit être employée que dans les circonstances les plus extrêmes, et non comme un outil destiné à empêcher les citoyens d'exercer leur droit légitime de manifester pacifiquement.

Amnesty International a constaté que des restrictions avaient été imposées à la liberté d'expression et que de nombreuses attaques avaient été perpétrées contre des journalistes – des organes de presse ont été interdits, du matériel a été confisqué et des journalistes et des cameramen ont été brutalisés.

AU 251, AMR 37/005/2009, 23 septembre 2009

